Saint-Pierre-ès-Champs

LE BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL DÉCEMBRE 2018 - N° 16

22 avril 2018 : Remise du label «Arbre remarquable de France»

6 décembre 2018 : Prix du jury l'Arbre de l'année 2018

ETAT CIVIL

NAISSANCES

MOKHTARI DEBUCQUET Isaaq	12/01/2018
SIRE Tom	12/01/2018
PERDRIEL BROS Cassy	21/01/2018
LUBASINSKI Soléa	16/02/2018
PANTENIER Sandro	27/03/2018
SANDECKI Tiago	12/06/2018
PINAULT BOUDEAU Camille	08/07/2018
CARON Elliot	09/08/2018
RIGAUX Loevan	31/08/2018
DOTTE Tiego	28/09/2018
DELACOURT Luna Valérie Elodie	03/11/2018

MARIAGES

BLACHERE Olivier & FALAISE Laurie	24/08/2018

DÉCÈS

Philippe DU PLESSIS D'ARGENTRE	20/01/2018
Mme Louise LAMBINET	22/01/2018
Mme Jacqueline DESCOURVIÈRES	05/04/2018
Jean Pierre MARTIN	04/09/2018

MAISON D'ECONOMIE SOLIDAIRE

Services de proximité : Pays de Bray Services – Pays de Bray Emploi

Formations : Ateliers et Chantiers d'insertion

Pôle environnement : Chantier Nature – Les Sens du bray - La recyclerie

4 rue de la prairie 60650 La Chapelle aux Pots
Tél : 03.44.80.25.25
Mail : maison@eco-solidaire.fr
Facebook : www.eco-solidaire.fr

ASSISTANCE SOCIALE :

10 Avenue Victor Hugo 60000 Beauvais
Tél : 03.44.10.75.30

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRAY

2 rue d'Hodenc 60650 La Chapelle Aux Pots
Tél : 03.44.81.35.20
Site internet : http://cc-paysdebray.com/

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

MULTI ACCUEIL (Enfants de 2 mois 1/2 à l'âge de la rentrée scolaire, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30).

3, chemin des Sables 60650 St Aubin en Bray
Tél : 03.44.79.08.49
Mail : ffraisse@cc-paysdebray.fr
Site internet : www.cc-paysdebray.com

CENTRE SOCIAL RURAL INTERCOMMUNAL « François Maillard »

4, rue des écoles, 60850 Le Coudray st Germer
Tél : 03.44.81.83.00
Site internet : www.centresocialmaillard.com
Facebook : CentreSocialduCoudrayStGermer

LA MAISON DE SERVICES PUBLICS donne la possibilité, en un même lieu, d'être accueilli par un agent, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.

Les partenaires : La CAF, Pôle emploi, CPAM, MSA, CARSAT

Accueil du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél: 03.44.81.83.00
Mail: sap.lecoudraystgermer@gmail.com

DISPOSITIF MONALISA :

Contre l'isolement des personnes âgées

Informations au **03.44.06.66.21** ou **monalisa@oise.fr**

MINI DECHETTERIES:

La Chapelle aux Pots : lundi, mercredi, vendredi et samedi

Flavacourt : mardi, jeudi, samedi

Saint Germer de Fly : mardi, jeudi, vendredi et samedi

Horaires période d'été (de début avril à fin octobre)
Du lundi au samedi 9h30-12h et 14h-18h30

Horaires période d'hiver (de fin octobre à début avril)
Du lundi au vendredi 10h-12h et 14h-17h
Le samedi 9h30-12h et 14h-17h

Numéros utiles

POMPIERS :	**18 ou 112**
SAMU :	**15**
POLICE :	**17**
GENDARMERIE du Coudray St Germer	**03.44.81.36.17**

La brigade est ouverte :
Le Lundi de 8h à 12h
Le Mercredi de 14h à 18h
Le Vendredi de 14h à 18h
Le Samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

En dehors de ces horaires, merci de vous rendre à la gendarmerie de Auneuil, 168 avenue du Maréchal Foch 60390 AUNEUIL Tél : 03.44.47.59.17

N'hésitez pas à consulter le site de la commune

www.saint-pierre-es-champs.com

Vous y trouverez des informations concernant votre mairie mais aussi des infos pratiques sur la vie locale de votre village.

N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques par le biais du **formulaire de contact.**

Le mot du Maire

Le temps passe et les années filent…L'arrivée d'une nouvelle année est toujours synonyme d'espoir d'un futur plus clément…

Mais souhaitons avant tout, que l'on se retrouve dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité, d'humanisme, et de partage….

Bienvenue aux onze nouveaux nés et félicitations au couple qui s'est uni par le mariage dans notre mairie ainsi qu'aux trois couples qui se sont PACSES.

L'année 2018 n'aura pas été facile… elle s'est achevée avec ses joies et ses peines et notre commune a connu aussi son lot de tristesse avec quatre décès qui sont venus endeuiller des familles de Saint PIERRE ; parmi ceux-ci, la disparition de notre Doyenne, Madame LAMBINET. Toutes nos condoléances vont à leurs familles.

Je voudrais aussi avoir une pensée particulière pour ceux qui ont des problèmes de santé, pour tous ceux qui souffrent et qui sont dans la peine. Sachez que nous sommes toujours là pour les accompagner.

Enfin, j'émets le souhait que les nouveaux habitants qui ont fait le choix de construire un projet de vie sur notre commune trouvent les réponses adaptées à leurs aspirations !

Je voudrais enchaîner avec les remerciements ;

- d'abord envers le personnel communal qui œuvre toute l'année pour notre commune. Les employés ont accompli leur travail dans un bon esprit d'équipe et avec tout le professionnalisme qui les caractérise.
- Remercier également les membres des commissions communales, tous ceux qui, à titres divers, collaborent aux travaux du conseil municipal, tout comme les acteurs économiques, entreprises, artisans, commerçants et bien évidemment les associations et leurs bénévoles qui animent la commune et contribuent à son rayonnement dans l'intérêt de toujours mieux vivre ensemble.
- Merci aussi aux différents partenaires des services de l'Etat, de la Région et du Département avec lesquels nous sommes en relation quasi permanente. Ces administrations nous apportent une aide très précieuse pour faire avancer nos projets au quotidien et nous nous attachons à travailler en collaboration étroite avec eux.
- Et je tiens à remercier les élus, principalement mes adjoints et les conseillers municipaux qui prennent à cœur leur fonction.
- Comme dans de nombreuses communes, l'année 2018 aura été marquée par la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre qui honore la mémoire des hommes qui se sont battus pour que nous puissions vivre en paix aujourd'hui. Je remercie l'association des Anciens combattants qui entretient la mémoire de notre passé pour que l'irréparable ne se reproduise jamais et qui s'investit sans compter pour transmettre et faire perdurer les valeurs de tolérance et de respect.

En 2018, comme les années précédentes, **le conseil municipal n'a pas augmenté les taux des impôts communaux.**

En janvier, ont pris fin les travaux d'enfouissement des lignes ERDF et téléphoniques place de la mairie. Le coût prévu au budget communal était de 143 401.39€, il a été réalisé pour 87 354.69€, les financements du SE 60 (Syndicat Electrique de l'Oise) s'élèvent à 175 428.22€.

Les travaux de l'appartement au-dessus de la mairie ont été achevés fin mai pour un coût final de 53 000€. Des locataires occupent le logement depuis le 1er juillet pour un loyer mensuel de 550€. Le remboursement du prêt est de 387€

Le 22 avril, était la journée mondiale de la Terre. **Le tilleul de la colline Sainte Hélène a reçu le label, Arbre Remarquable de France.** Seulement 7 arbres sont labellisés dans l'Oise. Il a été sélectionné pour la région Hauts de France pour le concours de l'arbre de l'année 2018. **Il a reçu le prix du jury, une précieuse récompense.**

C'est avec un sentiment d'injustice que nous avons dû admettre la fermeture d'une classe à Saint Pierre es Champs. Le nombre d'enfants du regroupement scolaire a diminué. Mais nous ne perdons pas espoir pour les années futures….

2018, c'est aussi le départ de Marie-Claude, surveillante dans le car scolaire et cantinière. Marie-Claude Cléon a fait valoir ses droits à la retraite à partir du mois juillet.

Bienvenue à Laurie, notre nouvelle secrétaire de Mairie.

2019 verra la poursuite des réflexions engagées avec Monsieur LEGENDRE, architecte, pour un programme pluriannuel des travaux de l'église afin d'étaler les dépenses et s'affranchir de travaux coûteux. Une première tranche sera prévue au budget 2019 et une demande de subvention au Conseil départemental s'élevant à 50% a été sollicitée.

En 2019, les travaux des bordures de routes seront effectués, 5 armoires électriques seront changées.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite pour 2019 à vous tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets. J'espère que cette année apportera la paix et le bonheur à chacun d'entre vous.

Fidèlement,

Martine BORGOO
Maire de Saint-Pierre-ès-Champs
Conseillère Départementale, déléguée, chargée de l'agriculture

Le Conseil Municipal et moi-même auront un réel plaisir à vous retrouver lors de la cérémonie des vœux du ***4 janvier 2019 à 18h30***

MAIRIE

2 place de la Mairie - 60850 Saint Pierre Es Champs - Tél : 03.44.82.52.07
Mail: saint.pierre.es.champs@wanadoo.fr
contact@saint-pierre-es-champs.com

Site internet : http://saint-pierre-es-champs.com/

PERMANENCES DU SECRETARIAT

Lundi 17h - 19h / Jeudi 16h - 18h / Et sur RDV

En cas d'urgence, veuillez contacter :

Mme BORGOO : 06.24.31.68.70 / Mme COTELLE : 07.88.44.63.35

M. CHARBONNIER : 06.21.36.61.50 / M. VERVAEKE : 06.15.04.38.48

Le conseil municipal :

Mme BORGOO Martine, Maire
Mme COTELLE Chantal, 1ère adjointe
M VERVAEKE François, 2ème adjoint
M CHARBONNIER Franck, 3ème adjoint

Les conseillers municipaux :
M BASTIEN Jacques, M CAUDRON Gérard, M CAUDRON Robin, M COCU Guillaume, Mme FISSEUX Christelle, M HAMMEL Benjamin, M HUILARD Hugues, M JOUEN Christophe, M RAMEL Michel, Mme TENART Isabelle.

L'Agenda 2018 de Saint Pierre-ès-Champs 2019

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M Jour de l'An — 01	1 V Ella	1 V Aubin	1 L Hugues	1 M Fête du Travail — Vide grenier	1 S Justin
2 M Basile	2 S Présentation	2 S Charles le B.	2 M Sandrine — 14	2 J Boris	2 D Blandine
3 J Geneviève	3 D Blaise	3 D Guénolé — Repas des ainés	3 M Richard	3 V Phil., Jacq.	3 L Kévin
4 V Odilon — Vœux du maire	4 L Véronique	4 L Casimir	4 J Isidore	4 S Sylvain — Procession	4 M Clotilde — 23
5 S Edouard	5 M Agathe — 06	5 M Olive — 10	5 V Irène	5 D Judith	5 M Igor
6 D Epiphanie	6 M Gaston	6 M Colette	6 S Marcellin	6 L Prudence	6 J Norbert
7 L Raymond	7 J Eugénie	7 J Félicité	7 D J.-B. de la S.	7 M Gisèle — 19	7 V Gilbert
8 M Lucien — 02	8 V Jacqueline	8 V Jean de Dieu	8 L Julie	8 M Victoire 1945 — Commémoration	8 S Médard
9 M Alix	9 S Apoline	9 S Françoise	9 M Gautier — 15	9 J Pacôme	9 D Pentecôte
10 J Guillaume	10 D Arnaud	10 D Vivien	10 M Fulbert	10 V Solange	10 L Lundi de Pentecôte
11 V Paulin	11 L N.-D. Lourdes	11 L Rosine	11 J Stanislas	11 S Estelle	11 M Barnabé — 24
12 S Tatiana	12 M Félix — 07	12 M Justine — 11	12 V Jules	12 D Achille	12 M Guy
13 D Yvette	13 M Béatrice	13 M Rodrigue	13 S Ida a	13 L Rolande	13 J Antoine de P.
14 L Nina	14 J Valentin	14 J Mathilde	14 D Maxime	14 M Matthias — 20	14 V Elisée
15 M Rémi — 03	15 V Claude	15 V Louise	15 L Paterne	15 M Denise	15 S Germaine
16 M Marcel	16 S Julienne	16 S Bénédicte	16 M Benoît-Joseph — 16	16 J Honoré	16 D Aurélien
17 J Roseline	17 D Alexis	17 D Patrice	17 M Anicet	17 V Pascal	17 L Hervé
18 V Prisca	18 L Bernadette	18 L Cyrille	18 J Parfait	18 S Éric	18 M Léonce — 25
19 S Marius	19 M Gabin — 08	19 M Joseph — 12	19 V Emma	19 D Yves — Randonnée	19 M Romuald
20 D Sébastien	20 M Aimée	20 M Alessandra	20 S Odette	20 L Bernardin	20 J Silvère
21 L Agnès	21 J P. Damien	21 J Clémence	21 D Pâques	21 M Constantin — 21	21 V Rodolphe
22 M Vincent — 04	22 V ele	22 V Léa	22 L Lundi de Pâques — Chasse aux oeufs	22 M Emile	22 S Alban
23 M Bernard	23 S Lazare	23 S Victorien	23 M Georges — 17	23 J Didier	23 D Audrey
24 J Fr. de Sales	24 D Modeste	24 D Cath. de Suède	24 M Fidèle	24 V Donatien	24 L Jean-Baptiste
25 V Conv. S. Paul	25 L Roméo	25 L Humbert	25 J Marc	25 S Sophie	25 M Prosper — 26
26 S Paule	26 M Nestor — 09	26 M Larissa — 13	26 V Alida	26 D Bérenger	26 M Anthelme
27 D Angèle — Concours de cartes (AC)	27 M Honorine	27 M Habib	27 S Zita	27 L Augustin	27 J Fernand
28 L Th. d'Aquin, Maureen	28 J Romain	28 J Gontran	28 D Jour du Souv. — Concours photos	28 M Germain — 22	28 V Irénée
29 M Gildas — 05	ZONE A: Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	29 V Gwladys	29 L Cath. de Sl.	29 M Aymar	29 S Pierre, Paul — Kermesse
30 M Martine	ZONE B: Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	30 S Amédée — Foulée	30 M Robert — 18	30 J Ascension	30 D Martial
31 J Marcelle	ZONE C: Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles	31 D Benjamin		31 V Visitation	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 L Thierry — 27	1 J Alphonse	1 D Gilles	1 M Thér. de l'E. — 40	1 V Toussaint	1 D Avent
2 M Martinien	2 V Julien-Eym.	2 L Ingrid	2 M Léger	2 S Défunt	2 L Viviane
3 M Thomas	3 S Lydie	3 M Grégoire — 36	3 J Gérard	3 D Hubert	3 M François-Xavier — 49
4 J Florent	4 D Jean-Marie, Vianney	4 M Rosalie	4 V Fr. d'Assise	4 L Charles	4 M Barbara
5 V Antoine	5 L Abel	5 J Raïssa	5 S Fleur	5 M Sylvie — 45	5 J Gérald
6 S Mariette — 6 et 7 : Fête médiévale à Saint Germer de Fly	6 M Transfiguration — 32	6 V Bertrand	6 D Bruno	6 M Bertille	6 V Nicolas
7 D Raoul — 7 : Randonnée vélo (ADL)	7 M Gaétan	7 S Reine	7 L Serge	7 J Carine	7 S Ambroise
8 L Thibaut	8 J Dominique	8 D Nativité N.D. — Repas communal	8 M Pélagie — 41	8 V Geoffroy	8 D Imm. Conception
9 M Amandine — 28	9 V Amour	9 L Alain	9 M Denis	9 S Théodore	9 L Guadeloupe
10 M Ulrich	10 S Laurent	10 M Inès — 37	10 J Géraldine	10 D Léon	10 M Romaric — 50
11 J Benoît	11 D Claire	11 M Adelphe	11 V Firmin	11 L Armistice 1918 — Repas des anciens combattants	11 M Daniel
12 V Olivier	12 L Clarisse	12 J Apollinaire	12 S Wilfried	12 M Christian — 46	12 J Jeanne F.C.
13 S Henri, Joël	13 M Hippolyte — 33	13 V Aimé	13 D Gérard	13 M Brice	13 V Lucie
14 D Fête Nationale	14 M Evrard	14 S La Croix	14 L Juste	14 J Sidoine	14 S Odile — Arbre de Noël
15 L Donald — 29	15 J Assomption	15 D Roland	15 M Thér. d'Avila — 42	15 V Albert	15 D Ninon
16 M N-D Mt-Carmel	16 V Armel	16 L Edith	16 M Edwige	16 S Marguerite	16 L Alice
17 M Charlotte	17 S Hyacinthe	17 M Renaud — 38	17 J Baudoin	17 D Elisabeth	17 M Gaël — 51
18 J Frédéric	18 D Hélène	18 M Nadège	18 V Luc	18 L Aude	18 M Gatien
19 V Arsène	19 L Jean Eudes	19 J Emilie	19 S René	19 M Tanguy — 47	19 J Urbain
20 S Marina	20 M Bernard — 34	20 V Davy	20 D Adeline	20 M Edmond	20 V Théophile
21 D Victor	21 M Christophe	21 S Matthieu	21 L Céline	21 J Présentation Marie	21 S Pierre Can.
22 L Marie-Mad.	22 J Fabrice	22 D Maurice	22 M Elodie — 43	22 V Cécile	22 D Fr.-Xavière
23 M Brigitte — 30	23 V Rose de L.	23 L Constant	23 M Jean de C.	23 S Christ Roi	23 L Armand
24 M Christine	24 S Barthélemy	24 M Thècle — 39	24 J Florentin	24 D Flora	24 M Adèle — 52
25 J Jacques	25 D Louis	25 M Hermann	25 V Crépin	25 L Cath. L. — 48	25 M Noël
26 V Anne, Joach.	26 L Natacha	26 J Côme, Damien	26 S Dimitri	26 M Delphine	26 J Etienne
27 S Nathalie	27 M Monique — 35	27 V Vinc. de P.	27 D Emeline	27 M Séverin	27 V Jean
28 D Samson	28 M Augustin	28 S Vencesles	28 L Simon, Jude	28 J Jacq. de la M.	28 S Innocents
29 L Marthe	29 J Sabine	29 D Michel	29 M Narcisse — 44	29 V Saturnin	29 D David
30 M Juliette — 31	30 V Fiacre	30 L Jérôme	30 M Bienvenue	30 S André	30 L Roger
31 M Ignace de L.	31 S Aristide		31 J Quentin		31 M Sylvestre

Cérémonie du 8 Mai

Randonnée

Rallye de la porte Normande

Cérémonie du 11 Novembre

kermesse école

Jeux intervillage

Procession

Le village estival

Inauguration brayonnades

Le Tilleul de la côte Sainte

Ce Tilleul, d'une hauteur de 17 m (donnée datant de la tomographie de mai 2018) est fragilisé par la présence d'un champignon lignivore, le Ganoderme parsemé (Ganodema adspersum). Champignon de grande taille pouvant atteindre 30 cm de large ayant une forme semi-circulaire. Il s'agit d'un parasite pour le Tilleul.

On peut également observer sur cet arbre de multiples cavités constituant de véritables refuges pour la faune notamment les pics.

Le Mont Sainte Hélène, du haut de ses 190 m d'altitude, se situe aux confins de 3 régions naturelles : Le Pays de Bray, Le Vexin et le Pays de Thelle.

C'est un endroit idéal pour un panorama sans égal sur la vallée de l'Epte et le Pays de Bray

Le Mont Sainte Hélène est un lieu fort, anciennement habité, on y trouve des tuiles romaines à sa surface.

Il s'y trouvait autrefois une chapelle. Il s'y tenait même une foire sous les arbres antiques qui entouraient l'édifice.

Cette chapelle démolie a été remplacée par un tilleul.

Tilleul à petites feuilles, ce Tilia cordata a une circonférence de 5,50 m à 1,30 m et une hauteur de 14 m.

Le Tilleul est le centre ou le coeur du village de Saint Pierre, il le domine !

Comme le montre des documents conservés aux archives départementales, ce tilleul pluricentenaire, dessiné sur les cartes, a été utilisé comme point de repère par les arpenteurs en 1785.

Le point de repère pour ces mesures subsiste toujours aujourd'hui.

Jean Sacy, un ermite, y fut assassiné et torturé le 24 janvier 1700.

Le tilleul a été le témoin des nombreux pèlerinages fréquentés par les populations locales.

Les processions sur le Mont Sainte Hélène ont repris depuis l'année 2001, généralement le 1er samedi du mois de mai.

-Hélène

C'est le 22 avril 2018, journée mondiale de la terre, qu'a eu lieu la remise officielle du label arbre remarquable de France au tilleul du Mont Sainte Hélène, label délivré officiellement par Monsieur Georges Feterman, Président de l'association A.R.B.R.E.S. Sélectionné pour représenter la région des Hauts de France, le tilleul vieux de 300 ans a obtenu le 6 décembre 2018 le prix du Jury.

Depuis 1994, l'association A.R.B.R.E.S. se veut être un lieu de rassemblement de tous ceux que les Arbres Remarquables intéressent. www.arbres.org

Nuisances sonores : Chaque citoyen est tenu de respecter la quiétude de ses voisins et de prendre toutes précautions pour éviter les gènes sonores excessives.

Il est donc rappelé que les travaux bruyants doivent être effectués de préférence en semaine. Ils sont tolérés le samedi de 8h à 12 h et de 14h à 19 h et le dimanche de 9h à 12h.

Animaux : Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures afin d'éviter une gêne du voisinage. Ainsi les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique. D'autre part il est rappelé que les chiens de première et deuxième catégorie doivent être déclarés en mairie.

Les feux : Les feux de toute nature sont interdits sur le territoire de la commune du 1er juin au 30 septembre. La combustion des matériaux produisant des fumées toxiques (matières plastiques, PVC...) est strictement interdite durant toute l'année. Des points propres sont mis à la disposition des administrés pour l'élimination des ces déchets. Il est d'autre part rappelé que les interventions des pompiers (guêpes, frelons) sont à la charge des demandeurs.

Destruction des chardons : Par arrêté du 27 juillet 1987, la destruction des chardons est déclarée obligatoire sur le territoire de la commune. Elle doit intervenir à l'aide de moyens appropriés avant la floraison.

Haies : Les arbres et les haies doivent être taillés à l'aplomb des limites des routes par le soin des propriétaires. Dans le cas contraire, après avertissement, la commune, conformément à la délibération du 6 mai 2002, se verra dans l'obligation d'effectuer les travaux à la charge du propriétaire.

Pass'permis : Pour tous les jeunes de l'Oise de 18 et 19 ans. « je bénéficie d'une aide de 600€ pour financer mon permis de conduire, grâce à 70h de mon temps dédié au service d'une collectivité ou d'une association ». Toutes les infos sur OISE.FR

Pass'ordi : Aide forfaitaire de 300€ octroyée aux jeunes entre 18 et 21 ans souhaitant acquérir une tablette tactile ou un ordinateur portable et leurs accessoires, en contrepartie d'une action citoyenne de 35 heures. Celle-ci peut être réalisée au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Oise (MDPH) ou d'associations caritatives ou intervenant dans le domaine du handicap et de la dépendance. Toutes les infos sur OISE.FR

Pass'renovation : Bénéficiez d'un accompagnement technique et d'une solution de financement pour des travaux d'économie d'énergie dans votre logement – Renseignements au 0800.02.60.80 – Mail: www.pass-renovation.picardie.fr

OPAH : Opération d'Amélioration de l'Habitat - Permet de réaliser des travaux aidés – Renseignements Page9 : 06.31.63.72.32 Mail: contact@page9.fr - CCPB: 03.44.81.35.20

Permis de conduire et Cartes grises :

Depuis le lundi 6 novembre, plus besoin d'aller en préfecture pour obtenir son permis de conduire ou sa carte grise. Désormais, tout se passe sur internet. Après une expérimentation dans 20 départements, ces démarches se font en ligne pour tout le territoire via le site du ministère de l'Intérieur.

https://www.demarches.interieur.gouv.fr

Risques météorologiques, pannes électrique, inondations, travaux de voirie, perturbations des transports scolaires ou bien communications de dates de manifestations sont autant d'évènements pour lesquels vous souhaitez être informés.

Afin de bénéficier gratuitement de ce service d'alertes et d'informations, merci de vous rendre sur le site internet de votre mairie ou sur le site : **www.alertecitoyens.com.**

Vous pouvez également vous inscrire directement en mairie aux heures de permanences

Cartes d'identité et passeports : Les demandes doivent se faire, sur Rendez-vous, dans les communes équipées d'un dispositif de recueil. Les communes les plus proches sont:

Le Coudray St germer (03.44.81.62.12), Auneuil (03.44.47.70.23), Beauvais (03.44.79.40.00), Chaumont en Vexin (03.44.49.00.46), Grandvilliers (03.44.46.76.48), La Chapelle aux Pots (03.44.04.50.70).

Recensement citoyen: Les jeunes gens doivent se faire recenser en Mairie à dès leur 16ème anniversaire.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité

Face à la prolifération des nids de **frelons asiatiques,** et au regard de la dangerosité de ces frelons asiatiques, il est donc dans les attributions du Sdis à répondre aux sollicitations urgentes, émanant notamment des mairies.

LISTE DES ASSOCIATIONS

ANCIENS COMBATTANTS (AC)
Président : Michel MALLORY - **Tel : 06 12 24 54 94**

ASSOCIATION DÉTENTE ET LOISIRS (ADL)
regroupement 2 activités : le ping-pong et la couture.
Président : Patrick REMOND **02 35 90 44 77**

Couture : Louise VIDAL - **Tel : 03 44 82 62 31**
Tennis de table : Yves CHARLES
Tel : 06 75 45 79 26

CLUB DES AINÉS
Président : Gérard PELLERIN - **TEL : 06 09 68 64 66**

TENNIS
Chantal COTELLE - **Tel : 07 88 44 63 35**
Permanence le jeudi de 16h à 18h

ASSOCIATION PROJET ACTION PICARDIE (PAP)
Présidente : Nathalie CUGURNO-MALLORY
Tel : 06 20 80 74 76

ASSOCIATION DES FESTIVITÉS CHAMPÉTRUSIENNES (AFC)
Chantal COTELLE - **Tel : 07 88 44 63 35**